

## **Protocole sanitaire**

**Novembre 2020**

### **Principes généraux :**

Le présent protocole sanitaire repose sur la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays. Il repose sur six principes généraux :

- Maintien de la distanciation physique.
- L'application des gestes « barrières » protecteurs.
- La limitation du brassage des jeunes.
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et du matériel.
- Aération des locaux
- L'information et la communication auprès des jeunes, des parents et des animateurs.

### **Accueil en période scolaire le mercredi :**

L'accueil du mercredi à l'Espace Jeunes est déclaré comme un accueil périscolaire. Ce troisième protocole a été établi suite aux nouvelles recommandations du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et de la direction de la jeunesse et de l'éducation populaire et de la vie associative du 30 octobre 2020.

Malgré le confinement annoncé par le président le jeudi 29 octobre, la majorité des parents continuent à travailler en présentiel. La réouverture de l'Espace Jeunes offre un mode de garde et un lieu de détente pour les jeunes de 11 à 13 ans. Les jeunes de 14 ans et plus ne sont pour le moment pas concernés par cette réouverture.

Nous rappelons que ce protocole est évolutif en fonction des mesures gouvernementales.

### **Inscriptions aux activités**

- Une inscription par le biais d'une google-Sheet ou par mail à jeunesse@besne.fr sera proposée ainsi qu'à l'Espace Jeunes. Elle permet de gérer l'afflux de jeune dans l'Espace Jeunes.
- Deux activités seront proposées en parallèle, avec un groupe en extérieur ou en salle de sport ou dans différentes pièces de l'Espace Jeunes. Si un jeune change d'avis il pourra se retirer de l'activité. Les animateurs prévoiront des activités complémentaires avec les jeunes : jeux de société, coin repos ou/et bavardage, petits matériels de sport...
- L'accueil libre sans inscription n'est pas encore possible pour des raisons de taille des locaux et respect des distanciations sociales.

### **Accueil à l'Espace jeunes**

- Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les encadrants, les intervenants et les jeunes si la distance de 1 mètre ne peut être garantie.
- Les jeunes monteront de façon échelonnée à l'Espace Jeunes pour garantir la distanciation sociale. « Un lavage des mains d'arrivée » sera imposé aux jeunes dans l'un des trois points d'eau de l'EJ.
- Les gestes protecteurs seront rappelés aux jeunes avant le début des activités.

-Tout jeune présent à l'EJ devra être à jour dans son dossier d'inscription et son adhésion 2020 pour des raisons de sécurité (avoir les détails sanitaires, les numéros et mails de chacun). En cas de doute sur la mise à jour de celui-ci, envoyez un mail à Marie.

-Les parents ne doivent pas monter à l'Espace Jeunes durant les horaires d'ouverture de ce dernier : si un RDV est nécessaire, le demander par mail à Marie. Celui-ci aura lieu en dehors des horaires d'ouverture avec port du masque obligatoire.

- Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil. En cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant ma Covid 19 chez leur mineur ou membre de son foyer celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.

De même, les mineurs ayant été testés positivement au SARSCov2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil.

### **Aménagement de l'Espace Jeunes :**

L'Espace Jeunes sera aménagé en amont de façon à respecter la distanciation physique.

Dans les sanitaires du papier à usage unique sera installé ainsi que du savon. Un flacon de gel hydroalcoolique sera à disposition des jeunes avec la surveillance de l'animatrice pour une bonne utilisation.

Les plaids et coussins des canapés sont retirés. Les jeux désinfectés ou isolés pendant 24h après utilisation.

Des affiches pour rappeler les gestes barrières sont affichées dans l'Espace Jeunes.

### **Sorties :**

Les sorties ne sont autorisées

### **Gestion des repas et goûters :**

Rappel des gestes « barrières » avant le repas ou goûter, lavage des mains après le goûter.

Un aménagement sera prévu pour assurer les mêmes règles de distanciation physique.

C'est l'animatrice qui servira le goûter individuellement aux jeunes avec port du masque.

Les deux groupes prendront leur goûter dans des espaces séparés. Chacun à un mètre de distance les uns des autres.

Un nettoyage des sols et des surfaces des espaces de restauration doit être réalisé au minimum une fois par jour. Pour les tables, le nettoyage désinfectant doit être réalisé après chaque service.

### **Compléments en lien avec le projet pédagogique :**

#### **Pour l'équipe :**

-Sécurité physique : Proposer des activités adaptées au contexte sanitaire actuel.

-Sécurité morale et affective : Activité permettant de retrouver une vie sociale altérée par la situation (revoir des ami(e)s, des adultes référents hors contexte familial).

-Continuer à communiquer avec les jeunes et les familles par le biais des newsletters, de Facebook, Instagram et snap chat. Informer les familles sur le protocole sanitaire et les mesures d'accueil mises en place pour la réouverture de l'accueil.

### Pour les jeunes :

-Agir en citoyen, me responsabiliser : respecter les gestes protecteurs et la distance physique pour se protéger et protéger autrui tout en pratiquant mon activité de loisir, nettoyer le matériel que j'ai utilisé avec les conseils des animatrices afin d'assurer une sécurité d'utilisation pour les autres jeunes.

-Être acteur de mes loisirs : je choisis de m'inscrire pour participer aux activités que j'ai moi-même déterminé via les réseaux sociaux ou par oral auprès des animateurs.

### Pour les parents :

-Garder le lien avec l'équipe d'animation de préférence par mail et téléphone et non à l'Espace Jeunes pour limiter le brassage de personne dans les locaux (les parents ne montent pas).

-Rappeler à leur jeune l'importance des gestes protecteurs et être vigilant si le jeune présente des symptômes et le désinscrire de l'activité à l'EJ.

### **Procédure face à un cas suspect :**

En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un jeune. Les symptômes sont : toux, troubles digestifs, sensation de fièvres, perte du goût et de l'odorat etc...

Conduites à tenir:

Isolement immédiat du jeune avec un masque dans le bureau permettant la surveillance du jeune dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrières.

Prise de température avec un thermomètre sans contact.

Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher le jeune.

Rappel de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans les centres prévus à cet effet.

Prévenir les responsables des service enfance jeunesse et le service des ressources humaines et l'établissement scolaire du jeune et les familles des jeunes ayant été en contact durant un accueil.

Le retour du jeune ne pourra intervenir qu'avec un certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.

Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou un jeune donnera lieu à isolement de cette personne à son domicile.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 24 heures précédentes.

Poursuite stricte des mesures barrières.

## **Protocole de nettoyage et de désinfection par le personnel de ménage :**

### A réaliser par les animateurs :

Nettoyage des surfaces de contact deux fois par jour : tables, chaises, poignées de portes, bar, plan de travail de la cuisine, objets manipulés par les jeunes. Utilisation d'un spray virucide "techline agroalimentaire" en stock dans la buanderie. Nettoyage des sanitaires deux fois par jours avant l'arrivée des jeunes et après le départ des jeunes.

Aération des locaux le plus fréquemment possible au minimum 15 min toutes les deux heures.

### A réaliser par le personnel de ménage

Nettoyage des surfaces de contact : poignées de portes, interrupteurs, sanitaires, poubelles, distributeurs de savon.

Nettoyage du sol, du bureau.

Le nettoyage approfondi des locaux préalablement à l'ouverture du mercredi.